

Septembre 2011 : rentrée de la chorale de la Butte

Fonctionnement de la chorale

La chorale de la Butte est une section de l'**Association de la Butte Sainte Anne (ABSA)**

Deux choristes sont membres du C.A. de l'ABSA : Michèle Moussaud (trésorière) et Anne-Marie Letourneux.

Les *répétitions* de la chorale de la Butte se passent au DIX, maison de quartier, siège de plusieurs associations. Le « *collectif 10/10* » regroupe plusieurs de ces associations, dont l'ABSA, pour organiser chaque saison un programme de spectacles (flyers : « les automnales », « les hivernales », « les printanières »)

La chorale, en tant qu'activité de l'ABSA, est partie prenante des manifestations et fêtes organisées par celle-ci : les choristes doivent donc tout faire pour y participer.

La *tenue habituelle des choristes en concert* est noir et rouge.

La chorale s'est dotée d'une *instance de régulation*, qui lui est propre, appelée **BUREAU** (BUtte REGulation A l'Unisson), dont l'objectif est de faciliter la communication entre les choristes, entre les choristes et le chef de chœur, entre les choristes et l'association.

Pour cela, il est nécessaire que les différents pupitres soient représentés au BUREAU

Le BUREAU 2011-2012 sera constitué lors de la répétition du jeudi 29 septembre.

Le BUREAU se réunit 3 ou 4 fois dans l'année, les dates étant connues de tous à l'avance pour recueillir les demandes, la prochaine date sera communiquée dès qu'elle sera connue.

Un compte-rendu des réunions de BUREAU est envoyé à tous les choristes.

L'*inscription à la chorale* se fera à partir du mois d'octobre, une fiche sera distribuée à chacun.

La *cotisation annuelle* est de **95 €**, (63 € pour les personnes en situation financière difficile). Cette légère augmentation par rapport à l'an dernier est un réajustement par rapport à différentes charges qui ont augmenté. Le règlement de la cotisation peut être fractionné et étalé dans le temps.

Dans cette somme est comprise l'*adhésion à l'ABSA* de 10 €.

Marc Peroy est responsable des inscriptions. Il créera ensuite un fichier, complété par le trombinoscope de Jean-Pierre Picheny, pour l'usage interne des choristes.

Sur le *site internet* de l'ABSA, <http://www.butt Sainte Anne.org>, en cliquant sur le lien « chorale », vous trouverez de nombreuses informations actualisées toutes les semaines par Marc, planning des répétitions et manifestations, partitions et même des enregistrements de répétition... A visiter sans modération !

Page des choristes : http://www.butt Sainte Anne.org/pages/Programme_choristes-2230212.html

Outre les répétitions et les concerts, la chorale s'attache à entretenir un *état d'esprit convivial*, ceux qui n'ont pas internet comme ceux qui ont des soucis de transport doivent pouvoir trouver des solutions parmi les choristes : impression des messages électroniques donnant des informations, covoiturage ...

Et, comme il n'est pas facile de discuter en chantant, *des « pots » sont programmés*, après la répétition, pris en charge pour le grignotage par les différents pupitres à tour de rôle, la boisson est fournie par l'ABSA moyennant une petite participation de chacun dans la « boîte à sous ».

Le premier pot est prévu le 29 septembre, organisé par les sopranes, ensuite ils se passent les jeudis précédant les vacances scolaires, le prochain ayant lieu le 15 décembre.

Yves, notre *chef de chœur* dirige trois autres chorales : "Sillon Chantez !" de Vigneux - Le Temple, "Chœur de Chêne" de Vertou, "Ma Pref'Errance" de la Préfecture.

La chorale de la Butte sera amenée à chanter avec ces chorales (grand chœur).

Dates à retenir dès à présent

1/ Le week-end à Campbon des 15 et 16 octobre

- Responsables de l'organisation : Claudie Hervé et Marc Peroy
- Arrivée le samedi à 14h30 pour avoir le temps de s'installer. Début de la répétition à 15h.
- Deux répétitions dans l'après-midi séparées par une pause-goûter, les alti et les ténors apporteront le *grignotage sucré*, la boisson sera fournie sur place.
- Avant le dîner, un apéro est prévu, préparé par Michèle Moussaoud, les sopranes et basses se chargent d'apporter le grignotage salé.
- Une mini-répétition (une petite heure) aura lieu après le dîner, suivie d'une soirée conviviale : musique, danse, jeux de société ...suivant les goûts de chacun.
- Deux répétitions auront lieu le dimanche, le matin et l'après-midi. Fin du week-end à 17h.
- Il n'est pas prévu de concert à l'église cette année.
- Ceux qui ne veulent pas boire que de l'eau à table sont invités à apporter une (bonne) bouteille.
- Le prix du week-end est facturé 41 euros par personne.
- L'ABSA, qui veut promouvoir ce week-end d'intégration, donne une subvention de 20 € par choriste inscrit, le prix demandé est donc de 21 €
- Pour les choristes qui ne peuvent pas participer à l'intégralité du week-end, le prix demandé par repas est 10 €.

2/ La Folle Soirée au DIX : samedi 28 janvier à 20h30 ET dimanche 29 janvier à 15h30

Le concept est conservé. Cette année, un deuxième spectacle a lieu le dimanche après-midi.

Un groupe de préparation se mettra en place dès le début décembre pour l'organiser.

3/ Concert à l'église Ste-Anne au profit des « amis de Dassa » : vendredi 11 mai à 20h30

C'est le concert traditionnel de la chorale de la Butte dans une église du quartier.

Les « amis de Dassa » sont une association humanitaire dont le siège est aussi au DIX

4/ Les Victoires de la Butte : rencontre de chorales organisée par l'ABSA (l'année sans Buttineries)

Pour les concerts ci-dessus et ceux qui seront organisés par le grand chœur, il sera demandé aux choristes de s'inscrire et de s'engager à participer quelques temps auparavant, afin que le chef puisse inviter des choristes des autres chorales pour équilibrer les pupitres. Nous en reparlerons à Campbon....